



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

BRUN'O LEBAC PASSE À L'HORAIRE HIVERNAL EN DÉCEMBRE

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 novembre 2022 – Compo-Haut-Richelieu rappelle aux citoyens que la collecte de matières organiques avec BRUN'O Lebac sera effectuée toutes les deux semaines à compter du mois de décembre.

Pour connaître les dates de collecte, les citoyens peuvent consulter leur calendrier de collectes dans le Guide 2022. Il est aussi disponible en ligne à compo.qc.ca/collectes. Le Guide et le calendrier peuvent aussi être envoyés par la poste en téléphonant 450 347-0299.

Ce changement de fréquence ne concerne pas les collectes de matières recyclables et d'ordures ménagères (aux deux semaines à l'année) ni celle des gros rebuts non valorisables (une fois par mois).

Matières gelées

En hiver, les matières organiques peuvent adhérer au bac en raison du gel. Pour contrer cela, il est recommandé de mettre des journaux ou des morceaux de carton (sans ruban adhésif ni agrafe) au fond du bac et d'envelopper les résidus alimentaires dans des sacs de papier sans pellicule plastique ou dans des journaux ou des circulaires non glacés.

Sacs compostables

Avec BRUN'O Lebac, les seuls sacs autorisés dans le bac brun sont les sacs en papier sans pellicule plastique (de type *Sac au sol*). Tous les sacs de plastique, y compris les sacs compostables et biodégradables, sont refusés dans le bac brun. En effet, ces derniers se décomposent plus lentement que le processus de compostage par lequel passent les matières organiques collectées. À la fin du processus, les résidus de plastique compostables se retrouvent dans le compost mature. Ils représentent des contaminants et affectent la qualité du compost.

Informations

Pour en savoir plus sur BRUN'O Lebac et la collecte des matières organiques, visiter brunolebac.ca.

– 30 –

Source : Cindy Rousselle
Responsable des communications
cindy.rousselle@compo.qc.ca
514 222-1190